

Le 25/01/2012

CIRCULAIRE COMMUNE 2012 - 5 - DC

Objet : Mise à jour du calendrier des réunions des instances de l'Agirc, de l'Arrco et du GIE Agirc-Arrco pour l'année 2012

Madame, Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un calendrier mis à jour des réunions des instances de l'Agirc, de l'Arrco et du GIE Agirc-Arrco pour 2012.

Ce nouveau calendrier tient compte :

- de l'annulation du bureau de l'Arrco du 26 janvier 2012,
- des changements d'horaires des réunions du conseil d'administration et du bureau de l'Agirc du 31 janvier 2012 qui, initialement prévues à partir de 14 h 00, se tiendront le même jour à compter de 17 h 00, le bureau devant se réunir aux environs de 18 h 00,
- des dates complémentaires des réunions de l'Instance de coordination AGIRC-ARRCO-CTIP,
- des dates de réunions des conseils d'administration de l'ASF et de l'AGFF,
- du changement de date des réunions du Comité des directeurs Agirc-Arrco et du conseil d'administration de l'Association des employeurs qui auront lieu le 20 septembre 2012 à partir de 9 h 00, et non plus le 13 septembre.

Ces nouveaux éléments apparaissent en caractères italiques gras.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général,

P.J. : 1